

Procès-verbal
Séance du conseil municipal du 14 juin 2023
Convocation du 08 juin 2023

	Présents	Absents	Pouvoir
DEFEZ G	X		
LABELLE Sylvie	X		
BLANCHARD Alain	X		
VIGNES Geoffroy	X		
BROUARD Lionel	X		
BLONDEAU Jérôme	X		
CHAULET Marie Noëlle		X	
CREPIN Françoise	X		
DOS REIS VIANA Marie	X		
GOUBARD Laurent	X		
LAFoux Bruno	X		
PAGNARD Jean-Marie	X		
PONTON Didier	X		
RIPPEL Dominique	X		
SOULAS Karine		X	

Secrétaire de séance : BLANCHARD Alain

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal séance du 06 avril 2023

Délibérations :

- Transfert compétence assainissement
- Rapport service public assainissement 2022
- Prix vente de bois

Questions diverses

- **Approbation procès-verbal séance du 06 avril 2023**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 06 avril 2023

Délibérations :

- **Transfert compétence assainissement**

Dans le cadre du transfert de la compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2026, la CDC propose de mutualiser la phase d'études pour aboutir à un schéma directeur global à jour pour les 12 communes intéressées.

Le cabinet DUPUET peut fournir une assistance à maîtrise d'ouvrage. La CDC pourrait porter la réalisation de ces missions, solliciter les subventions et demander à chaque commune concernée le reste à charge.

M le Maire précise que tous les 10 ans un bilan doit être réalisé sur le réseau d'assainissement collectif.

Il est demandé, pourquoi uniquement 12 communes ? et comment sera calculé le remboursement ?

Certaines communes n'ont pas d'assainissement collectif

L'assainissement a moins de 10 ans

Cas particulier pour Rosnay et Concremiers, ces deux communes ont déjà lancé l'étude.

En ce qui concerne le remboursement à la CDC, il reste à définir.

Le coût pour les 12 communes serait d'un montant global de 25 000€ subventionné à 50%. Le même travail, commune par commune serait d'environ 10 000€ par commune.

- **Rapport 2022 service public assainissement**

Le rapport 2022 du service public assainissement est approuvé par le conseil municipal.

- **Vente de bois**

Le conseil fixe le tarif de vente de bois de la façon suivante :

Bois coupé : 18€ le stère

Bois sur pieds : 10€ le stère à compter du 01 octobre 2023

Questions diverses

- Renouvellement commission de contrôle des listes électorales

M le Maire informe le conseil que le mandat de 3 ans de la commission arrive à échéance.

Elle est composée :

d'un conseiller municipal volontaire qui n'est ni le Maire ni un adjoint titulaire d'une délégation.

D'un représentant de l'administration

D'un représentant du Tribunal judiciaire

M LAFOUX Bruno est prêt à participer aux travaux de la commission communale comme titulaire, M BLONDEAU Jérôme, comme suppléant.

- Demande de Mme Quernet d'achat de son logement

Le conseil municipal ne souhaite pas vendre le logement, celui-ci faisant partie intégrante du corps de bâtiments, mairie, Agence Postale.

- Demande de M JUMEAU J et Mme BLANCHARD A

Suite à un nouvel accrochage de leur toiture par un véhicule chemin du vieux village, M Jumeau et Mme Blanchard demandent au conseil de mettre en place une signalisation restreignant le passage de poids lourds sur ce chemin.

Le conseil ne voit pas d'objection et demande à M le Maire de solliciter les conseils de l'Unité territoriale.

- Huisseries salle de Scoury

Suite à la présentation de deux devis, le conseil retient la proposition de l'entreprise Menet pour un montant de 21 555.95€ HT

Les travaux prévus sont des remplacements à neuf et non de la rénovation.

- Financement Ecole privée

Suite à la lecture du courrier du président de la CDC Brenne Val de Creuse concernant l'évolution de la situation, le conseil maintient sa délibération du 19 octobre 2022 par laquelle il refuse l'extension du périmètre de financement de l'école privée aux communes hors le Blanc.

- Demande ADATI

Le conseil répond favorablement à la demande de l'association. La salle des fêtes sera mise gratuitement à disposition le 17 mars 2024 pour l'assemblée générale et la commune prendra en charge le pot de l'amitié.

- Pack sécurité élus

Les formulaires déposés par la gendarmerie sont distribués à chaque élu. Chacun est libre de la compléter et le transmettre à la Gendarmerie.

- Conseil d'école

Marie Dos Reis Viana représentera M le Maire au conseil d'école. La mairie confirmera sa présence à Mme Rodier directrice de l'école maternelle.

- Ramassage des monstres

Le ramassage est prévu le mardi 01 août 2023. Inscription préalable en mairie.

- Rappel de réunion

M le Maire rappelle la réunion prévue le 23 juin 2023 avec M Dubost et J Vignes pour l'aménagement de la traversée de Scoury et demande aux conseillers de participer autant que possible.

- Kronos Solar

La société Kronos Solar souhaite organiser une réunion avec le conseil pour présenter le projet agro photovoltaïques aux Neraults.

Le conseil propose le mercredi 19 juillet ou jeudi 20 juillet vers 18h30.

- Radar pédagogique

M le Maire informe le conseil qu'un constat a été rempli avec le responsable de l'accident survenu sur le radar pédagogique.

L'entreprise Labrux a vérifié l'appareil, il fonctionne seul le mat est à remplacer, devis de 886.20€ envoyé à l'assurance.

- Journée du 09/07

Rappel de la journée de commémoration du 10 juillet 1944. Les conseillers qui souhaitent déjeuner à Bélâbre doivent s'inscrire en mairie.

- Décoration de Noël

L'entreprise Labrux n'a pas installé les prises pour les décorations de Noël sur les nouveaux mâts d'éclairage public de Scoury.

M le Maire souhaite qu'une commission travaille sur le sujet.

La commission sera composée de S LABELLE- F CREPIN- D PONTON- L GOUBARD-B LAFOUX.

- Roseaux Station épuration Scoury

M le Maire informe le conseil que depuis l'évacuation des boues sur 2 lits filtrants, les roseaux ne repoussent pas.

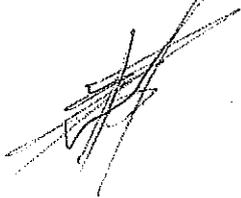
Les roseaux ont peut-être été arrachés au moment du curage, les lits ont-ils été remis en eau trop tôt ? L'entreprise SADE qui a réalisé les travaux sera questionnée.

- Intervention de M Dos Reis Viana

A la rentrée de septembre, La CDC ne mettra plus d'accompagnatrice dans le car.

A l'occasion du conseil d'école la question pourrait être abordée. Certaines communes envisagent de prendre à leur charge cette personne.

Le secrétaire
A BLANCHARD



le Maire
DEFEZ G

